

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil d'Authier-Nord, le 8 janvier 2020 à 19h30.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseillers suivants : Andrée Labranche, Noëlla Dubé, Gilles Dubé et Steve Bruneau. Mme Élise Gagnon agit comme secrétaire.

Sont absentes, les conseillères Cécile Hélie et Lorrie Gagnon.

Le maire souhaite une bonne et heureuse année 2020 aux élus.

1-Adoption de l'ordre du jour.

2020-01-01 Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté, mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption des procès-verbaux du 3 décembre 2019 et du 17 décembre 2019.

2020-01-02 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que les procès-verbaux du 3 décembre 2019 et du 17 décembre 2019 soient acceptés, tels que présentés, en y apportant les corrections suivantes : procès-verbal du 3 décembre : au point 3, lire **fibre optique par BC2 Tactique**, au point 7, 1- 2^e ligne, écrire **pour ce qui est du Fond**, 3^e phrase, le rapport final **de chaque projet a été acheminé**, et à la dernière phrase, lire **MFFP devront** quant à eux **être** terminés, au point 2, lire **contracteur**, au point 11, dans vente de lots épars, dernière phrase, lire font partie **du** MAPAQ et qui **sont reconnus producteurs agricoles**.

3-Affaires en découlant.

Le poste de directeur de l'aménagement a été comblé. Le nom de la personne sera dévoilé au moment de son entrée en poste.

4-Approbation des comptes.

2020-01-03 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que les comptes suivants soient adoptés.

Salaires payés en décembre	:	9,793.41\$
Comptes payés en décembre	:	132,721.40\$
Comptes à payer en janvier	:	<u>3,426.61\$</u>
Pour un total	:	145,941.42\$

5-Adoption de la correspondance.

2020-01-04 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

6-Période de questions (10 minutes).

Aucune question.

7- Lettre de madame Cécile Hélie.

La conseillère au siège numéro 1, madame Cécile Hélie, a fait parvenir une lettre aux membres du conseil les informant de son départ du monde politique. Madame Hélie était conseillère depuis le 1^{er} novembre 2003. Une lettre de remerciements lui sera adressée.

8-Dossier Salle multiservice et salle de conditionnement.

Tout ce qui touche le plâtrage et la peinture est terminé. Une invitation de soumission avait été envoyée à deux entrepreneurs pour ces services. Il reste donc l'installation du plafond suspendu, du plancher flottant, des moulures, installation des portes, installation de la douche. Les entreprises Richard Électriques viendront par la suite terminer leur travail commencé à l'automne. Les dépenses relatives à la douche entrent dans la Sécurité Civile.

2020-01-05 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'engager l'entrepreneur «Construction Michel Castonguay» pour procéder à la finition des deux salles.

9-Résolutions.

9.1 CIM. Soutien technique pour l'année 2020.

2020-01-06 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'acquitter la facture (taxes comprises) au montant de 3,196.31\$ de la Corporation Informatique Municipale relative au soutien technique pour l'exercice financier 2020.

9.2 Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ totalisant 25,000\$ et plus par fournisseur.

2020-01-07 Les contrats octroyés à des fournisseurs par la municipalité pour l'année 2019, comportant une dépense de plus de 2000\$ et totalisant 25,000\$ et plus, sont les suivants :

Corporation des Chemins d'hiver (Déneigement)	:	76,254.44\$
MRC d'Abitibi-Ouest (Quotes-parts)	:	33,469.95\$
Métal Marquis Inc. (Débarcadère Projet)	:	41,653.14\$
Les Entreprises Labranche et Fils Inc. (Concassé)	:	59,005.17\$
Construction Alain Tremblay (Trottoirs)	:	34,492.50\$
Matériaux Abitibi Ltée (Matériaux pour projets divers)	:	35,656.42\$

Les contrats octroyés à des fournisseurs par la municipalité comportant une dépense d'au moins 25,000\$ sont les suivants :

Corporation des Chemins d'hiver (Déneigement)	:	37,808.61\$
Les Entreprises Labranche et Fils Inc. (Concassé)	:	47,139.75\$
Métal Marquis Inc. (Débarcadère Projet)	:	41,653.14\$
Construction Alain Tremblay (Trottoirs)	:	34,492.50\$

Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu d'afficher par avis public les contrats cités **ci-dessus**.

9.3 Projet de Loi no 48

2020-01-08 **Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles.**

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi no 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles* ;

CONSIDÉRANT que le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole ;

CONSIDÉRANT que le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités ;

CONSIDÉRANT que le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale ;

CONSIDÉRANT que le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux ;

CONSIDÉRANT que pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables ;

CONSIDÉRANT que le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle ;

CONSIDÉRANT que le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec ;

CONSIDÉRANT que ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec ;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que la municipalité d'Authier-Nord :

- EXPRIME son désaccord avec le projet de loi no 48 dans sa forme actuelle;
- DEMANDE au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole.

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale ; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, au ministre régional, monsieur Pierre Dufour, à la député de l'Abitibi Ouest, madame Suzanne Blais, à la députée de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, madame Émilise Lessard-Therrien, au député fédéral, monsieur Sébastien Lemire, ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

9.4 MRC d'Abitibi-Ouest. Séance d'information concernant la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

2020-01-09

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que le maire, la directrice générale ainsi que le conseiller responsable pour la Régie incendie se rendent à la séance d'information concernant la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, le mardi 21 janvier prochain, à 19h00, à La Sarre.

9.5 Projet Bell.

Madame Julie Desjardins, représentante pour Bell Mobilité/Robin, avait fait parvenir au départ, une proposition faite par un arpenteur-géomètre et sur laquelle on y voit l'emplacement prévu pour y installer leurs équipements (du côté nord, très près de la route et de la rivière). Le maire a contacté madame Desjardins afin de lui signifier certaines problématiques au plan. Madame Desjardins a donc retourné une photo sur laquelle on y voit un nouvel emplacement prévu par BELL, qui est toujours du côté nord mais cette fois-ci tout près de la nouvelle infrastructure municipale (ancienne église). La compagnie demande l'approbation du conseil.

2020-01-10

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que le deuxième emplacement proposé n'est pas recommandé par le conseil pour les raisons suivantes :

- ✓ la probabilité que la rivière monte au printemps et que leurs équipements se retrouvent dans l'eau
- ✓ leur emplacement proposé est trop près de l'infrastructure municipale.

Le conseil propose plutôt à Bell Mobilité/Robin d'installer leurs équipements du côté sud de l'infrastructure, sur le terrain derrière la garderie. Un accès pour se rendre à leurs équipements est possible puisqu'il y en a déjà un pour se rendre aux salles.

9.6 Vente pour taxes.

2020-01-11

Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que la directrice générale prenne les mesures nécessaires relatives à la vente pour taxes. Faire parvenir par la suite à la MRC, tous les contribuables qui ont un retard de deux (2) ans et qui n'ont pas acquitté leur compte de taxes selon les modalités exigées.

9.7 Projet FDT.

Résolution autorisant le dépôt de projet « Une touche de finition à nos atouts » dans le cadre du Fonds de développement des territoires 2019-2020 de la MRC.

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier-Nord, a dans sa vision :

- De favoriser l'implication des citoyens de tous les groupes d'âge dans tous développements, toutes activités favorisant un rapprochement entre citoyens ;
- Un partenariat et un support aux organisations sociales, culturelles et sportives dans lesquelles ils s'impliquent et s'épanouissent ;
- L'opportunité de créer des liens de partage, des liens intergénérationnels ;
- De donner une place importante à nos aînés ainsi qu'à nos enfants qui sont notre relève ;
- De trouver des solutions économiquement rentables pour les infrastructures et établissements de notre municipalité.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Authier-Nord désire elle aussi, entre autres dans ce projet, mettre de l'emphase dans les actions qui se retrouvent dans la vision, les valeurs, les axes, les priorités ainsi que les enjeux de la MRC suivants :

- Habiter et développer le territoire de façon harmonieuse et intégrée;
- Mettre en œuvre le plan de développement durable et mobiliser les citoyens et les partenaires.

1. Dans les axes et priorités établies par la MRC dans leur Plan de développement durable 2019-2029 :

Axe 1 : Agir pour améliorer le mode de vie des citoyens

Priorité 3 : Préserver et promouvoir la culture et le patrimoine.

Priorité 7 : Répondre aux besoins en santé et services communautaires.

Axe 2 : Agir pour offrir aux citoyens un cadre de vie sain et un milieu sécuritaire

Priorité 10 : Maintenir et améliorer les infrastructures et les services publics.

Priorité 11 : Occuper le territoire de façon dynamique.

Axe 4 : Agir pour assurer la maximisation du plan de développement durable et des ressources disponibles

Priorité 20 : Favoriser l'engagement et la participation des élus, des partenaires et des citoyens.

2. Dans le Plan de développement local de la municipalité, on y retrouve entre autres, les orientations et objectifs suivants :

Orientation 1 : Développement économique et touristique

1.3: Aménager divers sites existants à des fins touristiques.

1.3.1 Exploiter les atouts déjà présents sur le territoire de la municipalité.

1.3.2 Développer des activités de loisirs.

Orientation 2 : Qualité de vie, organisation sociale et communautaire

2.1 : Favoriser et encourager l'adoption de saines habitudes de vie dans la population.

2.1.1 Assurer l'accès à des aliments santé lors d'évènements.

2.1.2 Bonifier l'offre d'activités sportives pour les diverses tranches d'âges.

2.2: Encourager, favoriser et faciliter l'implication citoyenne, l'identité locale et le sentiment d'appartenance des citoyens d'Authier-Nord.

2.2.2 Mettre en place davantage d'évènements rassembleurs dans le village.

2.3 : Améliorer et diversifier les services offerts à la population et particulièrement aux jeunes et aux familles.

Orientation 3 : Loisirs et Culture

3.1 Bonifier l'offre d'activités culturelles et de loisirs dans la municipalité.

3.1.1 Développer des activités régulières et ponctuelles de divertissement et loisirs dans la municipalité convenant à diverses tranches d'âges.

3.1.2 Concevoir et produire une ou deux fois dans l'année un calendrier des activités culturelles et de loisirs.

3.1.3 Organiser des évènements spéciaux afin de rassembler la population.

3.2 Planifier et préparer les fêtes du 100^e anniversaire de la municipalité.

- 3.3 Maximiser l'utilisation des infrastructures de loisirs et de sports en place et miser sur les atouts du milieu pour le développement d'activités de loisirs.
3.3.1 Assurer l'entretien des infrastructures en place (salle communautaire) afin de favoriser son utilisation par les citoyens et visiteurs.
- 3.4 Favoriser la mise en place d'activités intergénérationnelles dans la municipalité.
3.4.1 Offrir un lieu de rassemblement pour la pratique d'activités diverses d'artisanat, de cuisine collective et de socialisation.

Orientation 4 : Environnement, infrastructures municipales et services publics

- 4.1 Encourager de saines habitudes en matière de recyclage, de compostage et autres alternatives de transformation.
- 4.2 Améliorer ou bonifier les infrastructures existantes ainsi que les équipements.

3. Dans sa Politique familiale :

- ✓ Impliquer davantage les jeunes lors d'activités nécessitant des bénévoles afin de les familiariser à la « satisfaction du devoir accompli ».
- ✓ Planifier l'aménagement des espaces verts et des espaces récréatifs en fonction des besoins des familles.
- ✓ Inciter les citoyens à contribuer à la revitalisation du milieu urbain.

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier-Nord confirme qu'elle fait de ce projet, sa priorité numéro #1.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que la municipalité délègue mesdames, Élise Gagnon, directrice générale, et Carolle Bédard, chargée de projet, à monter et soumettre le projet « Une touche de finition à nos atouts » à la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre du projet Structurant 2019-2020. Ces deux personnes sont également autorisées à signer tous documents relatifs à ce projet.

9.8 Dossier Raphaël Sylvestre

2020-01-13

Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de faire parvenir une lettre à monsieur Raphaël Sylvestre lui expliquant les mesures à appliquer avant de recevoir la subvention de la municipalité relative à une nouvelle construction et/ou pour un champ d'épuration.

9.9 Téléthon de la Ressource pour personnes handicapées A.T.

2020-01-14

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de faire un don de 25\$ comme commandite à madame Francine Morin et ce, pour le Téléthon de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue.

10-Période de questions.

Aucune question.

11-Questions diverses.

Motoneigistes : Les membres du conseil discutent encore de la problématique du non-respect des motoneiges qui circulent sur des propriétés privées, des ponceaux des entrées privées et ce, même si on y voit des pancartes indiquant l'interdiction de circuler. Aviser la population à ce sujet.

12-Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Steve Bruneau lève la séance. Il est 21h05.

Alain Gagnon, maire

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.